

COMMUNE D'AMBLETEUSE

Ambleteuse, le 16 mars 2025

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil municipal

Objet : Convocation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à participer à la séance publique du Conseil Municipal qui se réunira le :

**Judi 20 mars 2025 à 19h00
dans la Salle des Fêtes**

Le déroulé de la séance se fera sur la base du Règlement intérieur adopté lors de la séance du 11 octobre 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture de séance : Le Maire
- Désignation d'un(e) Secrétaire de séance : Le Maire
- Appel des présents : Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2025 : Le Maire

Administration générale

1/ Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus

Porter à connaissance du Conseil municipal

M. Dominique Vanhelle, Adjoint au Maire délégué aux finances

2/ Convention relative aux conditions d'accès à la plateforme de dématérialisation de la commande publique et de ses services associés, avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais

Le Maire

Finances

3/ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du Budget Communal 2024 (Modification de la délibération n° 2024/49)

M. Dominique Vanhelle, Adjoint au Maire délégué aux finances

Débat de politique générale

4/ Point d'étape et perspectives à un an de la fin de mandat

Le maire

Compte-rendu des décisions du Maire : M. le Maire

Questions orales en référence à l'article 18 du Règlement intérieur : M. le Maire

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Stéphane PINTO

